



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Marie-Louise GOURDON

*Conseillère Départementale des Alpes-Maritimes
Vice-présidente de la Communauté
D'Agglomération du Pays de Grasse
Adjointe au Maire de Mouans-Sartoux*



Monsieur Patrick CIPRIANI

Directeur Général de la Sécurité
De l'Aviation Civile
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Nice, le 6 Juin 2018

Monsieur le Directeur,

J'attire votre attention sur la nécessité d'adopter un dispositif d'approche de l'aéroport de Cannes-Mandelieu qui réduira enfin les nuisances subies par les habitants du bassin de vie où est implanté cet équipement.

Les riverains et les maires des communes survolées dont Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Mouans-Sartoux, Mougins, Cannes la Bocca, voient arriver la saison estivale avec beaucoup d'inquiétude.

Le récent festival de Cannes et le Grand Prix de Formule 1 de Monaco viennent de donner un aperçu de l'intensité des nuisances que vont avoir encore à subir les propriétés situées dans la trajectoire actuelle dite « du trombone ».

La réglementation actuelle pourrait être adaptée afin d'autoriser une approche expérimentale à vue pour certains types d'appareils. La Commission Consultative de l'Environnement (CCE) et le Sous-Préfet de Grasse se sont exprimés en ce sens.

Les avions de catégories A et B pourraient être tenus d'utiliser ce mode d'approche.

Je suis aux côtés des communes citées en qualité de Conseillère Départementale et je soutiens l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (ADNA) qui mène une action responsable et déterminée.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à cet important dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Marie-Louise GOURDON